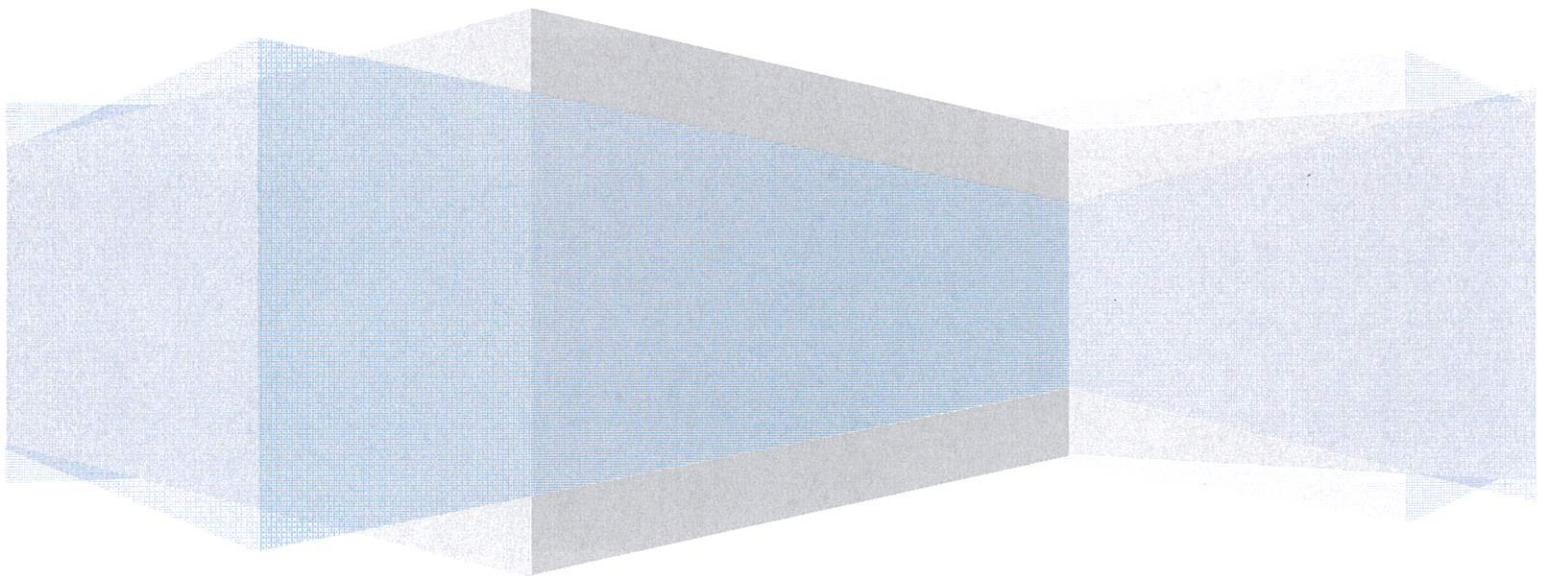


Commune de



PROJET ÉDUCATIF



ORIENTATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

Pour les enfants et les jeunes

Favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie des enfants et des jeunes

Amener les enfants et les jeunes à devenir des citoyens

Favoriser les échanges intergénérationnels

Pour les familles et les adultes

Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale

Améliorer les moyens de communication

Développer la participation des familles

Pour la commune

Favoriser l'attractivité du territoire

Favoriser l'accès aux services pour tous

Développer la qualité des services de proximité

Préambule

Ce document est le fruit de réflexions collectives entre les différents acteurs concernés par la politique enfance jeunesse de la commune. Il a été élaboré à la mairie de Gosné, sous couvert de Monsieur le Maire et de son adjoint aux affaires scolaires avec les services administratifs et périscolaires.

Mairie de Gosné : 02.99.66.32.08 – mail : mairie@gosne.fr

Pourquoi un Projet Educatif ?

La commune de Gosné s'inscrit dans une démarche de projet d'éducation des enfants et des jeunes en général. Le projet éducatif traduit l'engagement de la commune avec ses priorités, ses valeurs et ses principes. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif permet :

- Aux familles de mieux connaître les objectifs de la commune à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs
- Aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de la commune et les moyens que celle-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ces objectifs
- De faire le lien avec d'autres dispositifs (Contrat Enfance Jeunesse, ...)

1- CONTEXTE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

- La commune de Gosné compte 2 018 habitants au 01 janvier 2018.
- 2 écoles : l'école publique Nominoë et l'école privée Jeanne Marie Lebossé
- L'école publique accueille 148 enfants dont 57 en maternelle, en septembre 2021 sur 6 classes.
- L'école privée accueille 120 enfants dont 43 en maternelle, en septembre 2021 sur 5 classes.
- Les locaux mis à la disposition ont été inventoriés :

1. Salles périscolaires
2. Maison des services

3. Salle des associations
4. Bibliothèque
5. Salle de motricité
6. Salle de sports
7. Salle des fêtes

- Les besoins humains :

1. Des animateurs sous responsabilité de la commune et la communauté de communes de Liffré Cormier.
2. Possibilité de faire intervenir des membres bénévoles, les associations...

2- LES ACCUEILS COLLECTIFS SUR LA COMMUNE

A. L'Accueil de loisirs sans hébergement

L'Accueil de Loisirs de Gosné possède un agrément de 66 places les mercredis et 48 places pendant les vacances scolaires, il accueille les enfants dès lors qu'ils sont scolarisés jusqu'à l'âge de 13 ans. Il est ouvert le mercredi (sous compétence communale) et durant les petites vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps et au mois de juillet et fin août (sous compétence intercommunale de LCC).

Un service est proposé aux familles sur les périodes d'août et de Noël sur un autre site unique du territoire. Les horaires d'ouverture sont : de 7h15 à 19h00.

B. L'Espace Jeunes

L'Espace jeunes est destiné aux pré-adolescents et aux adolescents dès lors qu'ils sont scolarisés au collège jusqu'à 17 ans. L'Espace Jeunes de Gosné possède un agrément de 16 places, il est ouvert chaque après-midi durant les périodes de vacances (Toussaint, hiver, printemps et juillet) et le vendredi de 17h30 à 19h30.

C. Les associations

Le dynamisme des associations sportives, culturelles, ou à vocation d'animation, est une des composantes fortes du territoire. Celles-ci

fonctionnent fréquemment en lien avec la commune, ainsi qu'avec les établissements scolaires.

3- LES OBJECTIFS EDUCATIFS

L'ENFANT BIEN DANS SON CORPS L'ENFANT BIEN DANS SA TETE L'ENFANT BIEN DANS SON ENVIRONNEMENT

FAIRE EN SORTE QUE L'ENFANT SOIT BIEN DANS SON CORPS :

- Apprendre à connaître et à maîtriser son corps
- Favoriser le mouvement
- Bouger, être dans l'action
- Développer l'expression corporelle et gestuelle
- Se mouvoir pour prendre plaisir
- Découvrir ses propres limites et les repousser
- Développer la confiance en soi
- Informer sur l'hygiène et la sécurité alimentaire

FAIRE EN SORTE QUE L'ENFANT SOIT BIEN DANS SA TETE :

- Améliorer la cohérence éducative
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Favoriser le vivre ensemble
- Permettre à l'enfant de faire des choix
- Permettre à l'enfant d'écouter ses besoins et de les exprimer
- Elargir leur horizon artistique et culturel
- Valoriser l'enfant et ses savoir faire
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

FAIRE EN SORTE QUE L'ENFANT SOIT BIEN DANS SON ENVIRONNEMENT :

- Apprendre à connaître son environnement
(Sa commune, le monde associatif, son patrimoine local, le monde extérieur)

- Respecter son environnement
(Citoyenneté, éco-citoyenneté, mieux consommé – permis à points mis en place sur le temps de restauration)
- Développer les liens intergénérationnels

4 – ARTICULATION DU PROJET EDUCATIF :

Activités proposées dans le cadre du Projet Educatif

En cours de définition (culturelles, sportives, ludiques, scientifiques, manuelles, technologiques...), elles reposeront sur les objectifs cités précédemment, afin de garantir la cohérence du projet.

- En lien avec les projets d'école : oui (avec les 2 écoles de la commune, publique et privée).
- En lien avec les activités périscolaires : oui.
- En lien avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Gosné : oui
- En lien avec la médiathèque : oui.

Les partenaires potentiels du projet

- Institutionnels : Collectivité, écoles de la commune, CAF, Communauté de communes de Liffré Cormier.
- Associatifs : associations sportives et culturelles localisées sur la commune.
- Acteurs responsables de la mise en place des activités proposées : La municipalité de Gosné et la Communauté de Communes de Liffré Cormier.
- Médiathèque municipale : actions culturelles régulièrement mises en place
- L'encadrement se fera par des animateurs diplômés de l'animation mis à disposition de la Communauté de Communes et de la municipalité.

5- EVALUATION DU PROJET EDUCATIF

Pourquoi évaluer ?

D'une façon générale, une démarche d'évaluation consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui favorise l'aptitude à coopérer.

L'évaluation permettra de mieux prendre en compte les raisons de difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

Périodicité

- Toutes les 6 semaines environ (période de vacances à vacances)
- 2 fois dans l'année : Bilan de l'organisation plus large du Projet Educatif (effets larges concernant les enfants, partenariats, cohérence et continuité éducative, communication auprès des familles, administration de l'action...).
- A l'année scolaire, afin de mesurer la cohérence du dispositif, notamment pour veiller à ce que les activités soient en adéquation avec les projets d'écoles existants.

Les indicateurs retenus

- Relatifs aux acquis scolaires :
 - les activités scolaires et extrascolaires sont-elles bien articulées entre elles ?
 - les contenus proposés par les différents encadrants sont-ils cohérents entre eux ?
 - les comportements ont-ils évolué ? (concentration, gestion de la fatigue, gestion des conflits, appropriation des règles de vie collective, participation active, entraide et tutorat...)
- D'un point de vue organisationnel :
 - Programmation des animations.
 - Recrutements des animateurs, pérennisation des emplois
 - Accompagnement et management des équipes en place (Temps de formation)
 - Gestion et utilisation des locaux
- D'un point de vue quantitatif :

- Combien d'enfants se sont inscrits sur l'année ?
- Combien d'enfants se sont inscrits sur chacune des périodes ?
- Combien d'acteurs locaux sont impliqués dans la démarche ?
- Quelle est la prise en compte des attentes et des besoins des plus petits, scolarisés en maternelle

A Gosné le 20 juillet 2021

*Le Maire
Monsieur Jean DUPIRE*



*L'adjoint aux affaires scolaires
David VEILLAUX*